

COORDONNEES DE L'ADHERENT INSCRIT AU CLUB

Nom			Prénom		
Mme	Mlle	M.	Né(e) le	Nationalité	
Adresse					
Code postal			Ville		
Tél. N°1			Tél. N°2		
Email N°1			Email N°2		
SI ENFANT MINEUR - Représentant légal :		Nom		Prénom	

INSCRIPTION DANS LE GROUPE (indiquez ci-dessous le nom du groupe souhaité)

Groupe 1	Groupe 3
Groupe 2	Groupe 4

ASSURANCE ANNULATION (Souscription obligatoire pour prétendre à un remboursement)

A LIRE ATTENTIVEMENT ET A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR L'ADHERENT OU SON REPRESENTANT LEGAL

L'assurance annulation est obligatoire pour prétendre à un remboursement total ou partiel de l'inscription et ne couvre que le motif d'ordre médical ou de mutation professionnelle et ne peut être souscrite qu'à l'inscription.

La demande de remboursement se fera uniquement par courrier dans les 15 jours, dès lors que l'interruption a eu lieu et accompagnée du justificatif médical ou professionnel ainsi que de la carte d'adhérent Nantes Natation (obligatoire en cas d'annulation totale). Le remboursement interviendra uniquement sur les mois non effectués (tout mois commencé restant dû), déduction faite des frais d'adhésion de 30€, du montant de l'assurance et de la licence FFN. Pas de remboursement à la séance ni pour une interruption inférieure à un mois complet.

OUI je souscris l'assurance annulation pour la somme de 12 € et accepte les conditions ci-dessus.

NON je ne souscris pas cette assurance annulation et renonce à tout remboursement suivant les motifs ci-dessus.

PAIEMENT

MONTANT DE LA COTISATION

MONTANT DE LA LICENCE FFN Licence

MONTANT DE LA REDUCTION Réduction

ASSURANCE ANNULATION

TOTAL A REGLER

A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

RECU

PAS RECU

CERTIFICAT MEDICAL (obligatoire)

2 TIMBRES POSTAUX (tarif en vigueur)

Cadre réservé à Nantes Natation

Chèques bancaires : N°1 € N°2 € N°3 € N°4 €

Tous les chèques seront établis à la date du jour - Encaissements mensuels à compter d'octobre.

Chèques vacances : € Espèces (totalité à l'inscription) : € Coupon sport : €

Chèque de caution : € Motif :

CONDITIONS GENERALES - SAISON 2017 / 2018

Nom de l'adhérent :

Prénom de l'adhérent :

CONDITIONS GENERALES

La remise d'un certificat médical portant la mention « apte à exercer la natation sportive y compris en compétition » pour les nageurs loisirs et compétition et la mention « apte à la pratique de l'aquagym » pour les adhérents aquaform, est **OBLIGATOIRE LORS DE L'INSCRIPTION**.

Tout adhérent devra lors de la remise de sa carte annuelle y apposer une photo (obligatoire) et la présenter à l'agent d'accueil à chaque séance. L'adhérent qui n'aura pas sa carte ou qui n'aura pas mis sa photo pourrait se voir refuser l'accès aux bassins. L'accès aux vestiaires se fait 15 mn avant le début des cours.

En tant que représentant légal pour les enfants mineurs, je m'engage à laisser mon enfant sur le lieu d'entraînement, seulement après avoir eu confirmation de la présence de l'éducateur assurant le cours de celui-ci. La prise en charge de l'adhérent par le club commence et s'arrête aux heures précises des séances d'entraînement. **Toute absence de l'enfant devra être notifiée par mail au secrétariat du club**.

En tant que représentant légal pour les enfants mineurs, j'autorise NANTES NATATION à transporter mon enfant dans le véhicule désigné pour le transport lors des entraînements, compétitions ou stages : voiture particulière, véhicule de location ou transport en commun (lors de leur sélection, Nantes Natation demande aux personnes véhiculant des adhérents, de vérifier auprès de leur compagnie d'assurance d'être garanti pour les « personnes transportées »).

Sauf refus exprimé par courrier, tout adhérent autorise NANTES NATATION à utiliser, les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de sa participation aux cours, entraînements, compétitions et autres sur lesquelles il pourrait apparaître, ainsi que sur tout support y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

Tout adhérent accepte de recevoir les informations du club par courrier électronique (mail obligatoire). Pas d'appel téléphonique aux adhérents qui n'auront pas donné une adresse électronique.

NANTES NATATION licencie tous ses adhérents (sauf groupes aquaform) auprès de la Fédération Française de Natation. Cette licence ouvre des garanties de base de l'assurance FFN « Responsabilité Civile et Individuelle Accident ». Tout adhérent peut s'il le souhaite, souscrire une garantie avec options complémentaires (coût à la charge de l'adhérent), laquelle donnera droit à des montants de remboursement plus importants.

Les entraînements se déroulent dans des piscines municipales mises à disposition par la ville **pour un minimum de 24 séances** pendant la saison hors vacances scolaires et jours fériés et cas de fermetures exceptionnelles. **NANTES NATATION ne pourra être tenu responsable d'un mauvais fonctionnement ou de la fermeture de celles-ci (grève, vidange, problème technique...), et ne pourra effectuer de remboursement ou report de séance pour ces raisons. Pas de rattrapage de séance pour toute absence d'ordre personnel ou professionnel.**

De même, NANTES NATATION ne pourra être tenu responsable à l'égard de l'adhérent, des vols ou dégradations commis dans les vestiaires où dans l'enceinte des piscines municipales.

Les demandes de remboursement de cotisation ne sont prises en compte qu'à la condition d'avoir souscrit l'assurance annulation lors de l'inscription (voir conditions au recto du bulletin d'inscription).

Sur la boutique en ligne de notre site internet www.nantes-natation.fr, vous pouvez passer commande d'équipements floqués Nantes Natation (maillot de bain, bonnet silicone, tee-shirts etc...) **Prix et taille sur demande par mail à secretariat@nantes-natation.fr**.

En vous inscrivant, vous ou votre enfant, au NANTES NATATION, vous devenez membre d'une association autogérée par ses adhérents et devez, de ce fait, aider le club dans son fonctionnement. Merci de vous faire connaître auprès de notre secrétariat.

**JE SOUHAITE ADHERER AU NANTES NATATION ET
J'ACCEPTÉ LES CONDITIONS GENERALES CI-DESSUS.**

**DATE ET SIGNATURE DE L'ADHERENT OU DU RESPONSABLE
LEGAL (si enfant mineur)**